FILS SPÉCIAUX PARIS ET LONDRES
ET DERNIÈRES NOUVELLES

A la Chambre française

UN ARRANGEMENT ?

Paris, 20 juin.

Dans les couloirs de la Chambre, on assure que le malaise déterminé hier, par l'attitude des gauches à la commission des finances, serait en voie d'arrangement.

Le Raid transatlantique du "Friendship"

LA RECEPTION ENTHOUSIASTE DE MISS EARHART A LONDRES

Londres, 19 juin.

Miss Earhart s'est rendue avec ses compagnons de route de Southampton à Londres, en auto.

Une réception enthousiaste lui a été réservée.

Les félicitations officielles.

Londres, 19 juin.

Des câblogrammes du président Coolidge, de M. Kellogg et d'autres hauts personnages américains ont été remis à Miss Earhart par l'ambassade des Etats-Unis à Londres. Le message du Président dit :

« Je désire vous exprimer — à vous la première femme qui ait réussi à survoler l'Atlantique — ma grande admiration et celle du peuple des Etats-Unis pour votre splendide exploit. Notre fierté de ce qu'il ait été accompli par une de nos compatriotes n'est égalée que par notre joie de la savoir saine et sauve. La courageuse collaboration de votre pilote M. Wilmer Stultz et de M. Gordon mérite également toutes nos félicitations. »

M. Kellogg a câblographié :

« Je me réjouis de votre vol si réussi au-dessus de l'Atlantique du Nord et vous félicite bien cordialement pour votre magnifique exploit. Mes félicitations s'étendent à votre copilote M. Stultz et à M. Gordon pour la part qu'ils ont prise à cette brave aventure. »

Pour sauver Nobile et ses compagnons

LES RECHERCHES INFRUCTUEUSES DE LARSEN ET DE LUETZOW

Rome, 19 juin.

L'Agence Stefani publie l'information suivante :

« Le « Citta-di-Milano » radiotélégraphie que les aviateurs Larsen et Luetzow, aussitôt rentrés de leur vol d'hier ont été informés que le général Nobile les avait vus à une distance de 2 kilomètres.

» Avec un élan généreux, ils sont repartis tous les deux sur le même appareil, mais, cette fois encore, ils n'ont pas réussi à voir la tente rouge.

» Le major Maddalena est parti, ce matin, à 3 h. 25 (heure de l'Europe centrale), à la recherche du général Nobile, après avoir placé à bord d'amples approvisionnements. A 3 h. 55, il a survolé le « Braganza », près du cap Nord, au moment où l'avion norvégien rentrait.

Le major Maddalena n'a pas réussi davantage à trouver le campement du général Nobile, et il est rentré à Kingsbay à 11 h. 45.

» Le général Nobile a été informé que, au cours des prochains vols il faudra que, à l'aide de son poste radiotélégraphique, il essaie de faire connaître sa position à l'avion qu'il verra. »

SANS NOUVELLES DE GUILBAUD

Londres, 20 juin.

Selon une dépêche reçue d'Oslo, tard la nuit dernière, par la « British United Press », on aurait reçu, dans cette ville, la nouvelle — non encore confirmée — que l'hydravion du commandant Guilbaud est descendu en mer libre, près du lieu où se trouve le général Nobile.

Cette nouvelle pouvait paraître probable, en raison du fait qu'avant son départ de Tromsoë à 16 heures, lundi, le capitaine Amundsen avait déclaré que l'hydravion allait se rendre directement à Nord-East Land, où se trouvent échoués les membres de l'expédition italienne.

Le « Daily News » fait remarquer que si la nouvelle est vraie, comme il faut l'espérer, elle ajoutera un splendide chapitre de plus à la carrière de l'explorateur norvégien, qui fut un des premiers à offrir son concours quand le désastre de l'« Italia » fut annoncé, en dépit du fait que Nobile et lui n'étaient pas amis. Nobile était avec Amundsen et le millionnaire américain Ellesworth quand fut survolé le Pôle Nord en dirigeable, voici trois ans.

Dans son autobiographie publiée en décembre dernier, Amundsen se plaint de la conduite du général italien durant cette expédition et de sa tendance à vouloir grossir, aux dépens des autres, la part qu'il avait prise à son succès.

Un démenti

Oslo, 20 juin.

On n'a encore rien appris au sujet de Guilbaud et Amundsen. La presse est unanimement d'avis que les bruits publiés dans certains milieux hier, selon lesquels les aviateurs auraient rejoint Nobile, ne constitue qu'une hypothèse et qu'en fait on ne sait rien. Ce manque de nouvelles ne cause toutefois aucune inquiétude.

LES AUTRES AVIATEURS

Tromsoë, 19 juin.

Les avions suédois, finlandais et italiens sont partis à 17 h. 30 pour la Baie du Roi, où ils sont arrivés à minuit trente.

Questions indiscrètes

UN JOURNAL PACIFISTE ALLEMAND REPARLE D'ARMEMENTS SECRETS

(De notre correspondant particulier par téléph.)

Berlin, 19 juin.

Le journal pacifiste « Das andere Deutschland » publie un questionnaire du « Deutscher Friedens-Kartell », qui contient, entre autres, les paragraphes suivants :

1. Les ateliers Schieschau, d'Elbing, fabriquent-ils toujours des grenades et des obus?
2. Les poudreries de Reindorf fabriquent-elles des obus de 17 cm?
3. Les tracteurs pour lesquels on prévoit une dépense de 12 millions de marks sont-ils destinés, par une transformation, à devenir de petits tanks à un seul homme, selon le modèle anglais?
4. Les fabriques de moteurs de Bavière et les usines Rohrbach fabriquent-elles des avions munis de tourillons pour mitrailleuses?
5. Les firmes X, Y, Z (ici sont désignés nommément une douzaine de grands ateliers métallurgiques de la région de Berlin) ont-ils été mis au courant d'un procédé de fabrication d'acier qui leur permettrait de vingtupler la production de grenades et d'obus?
6. Fait-on à Vigo des essais de sous-marins de nouvelle construction, avec la collaboration d'officiers allemands, comme Killinger et Arnould de la Perrière, comme envoyés du ministère de la Reichswehr?
7. Les « offices inférieurs » d'Allemagne et de Russie ont-ils complètement rompu leurs rapports dans la question de la production et de la livraison de gaz asphyxiants?
8. L'espoir exprimé par le député Hermann Mueller que les rapports entre parcs d'aviation allemands et soviétiques ont cessé, est-il nettement réalisé?
9. Les usines d'aviation Kaspar sont-elles en rapport avec la Reichswehr pour des questions qui touchent l'industrie de l'armement?

Et cætera.

La *Taegliche Rundschau*, qui reproduit ce questionnaire, demande que le Parquet s'occupe de l'action de ces milieux pacifistes qui répandent de telles suspicions sur l'Allemagne et nuisent grandement à sa politique extérieure.

VIDI.

La grève des dockers à Anvers

LA SITUATION S'AGGRAVE

La situation s'est encore aggravée. Les Foremen ou chefs d'équipe qui étaient restés au travail, et qui sont au nombre d'environ 3,000, ont abandonné la besogne également. Or, ces Foremen, qui ont des salaires fixes très élevés, sont des soutiens fervents du syndicat des transports et des propagandistes sérieux du Transportarbeidersbond. Leur défection est due au fait que M. Piet Somers a annoncé que le syndicat prenait la direction officielle de la grève. Quelques-uns achèvent la besogne encore en cours, mais dès que cette besogne sera terminée, ils suivront l'exemple des autres. C'est ainsi qu'on travaille un peu à bord du « Houthulst » du « Rudmore », du « Fauvette », du « Staveley ». A bord de l' « Antwerp » de la Red Star Line, les hommes fixes de la Compagnie assurent le chargement. Il en est de même à bord du « Belgenland », où on travaille avec une équipe de la Hesse Natie. Dans les bassins, sur deux navires à grains, où on travaille avec des élévateurs communaux, quelques foremen tiennent encore.

A LA CHAMBRE

SEANCE DU 20 JUIN

(MATIN)

La séance s'ouvre à 10 heures, sous la présidence de M. BRUNET, président.

LA COMPÉTENCE DES JUGES DE PAIX

La Chambre poursuit la discussion du projet de loi d'organisation judiciaire relatif à la compétence des juges de paix. (Articles 8 à 14, disjoints du projet de loi modifiant les lois d'organisation judiciaire.)

Des échanges de vues se produisent entre M. PONCELET (cathol.), M. SINZOT (cathol.), M. SOMERHAUSEN (soc.) et le ministre de la justice, au sujet de l'examen des articles. On adopte les amendements du gouvernement fixant à 400 francs le taux du dernier ressort des juges de paix, et à 5,000, au lieu de 10,000 francs, le dernier ressort des tribunaux de première instance.

LA CONDAMNATION CONDITIONNELLE

On aborde alors la discussion du projet modifiant l'article 9 de la loi du 31 mai 1888, sur la condamnation conditionnelle.

M. DEWINDE, rapporteur, déclare que la commission de la justice a reconnu que la condamnation conditionnelle est une mesure excellente et qu'il est souhaitable d'en étendre jusqu'à un certain point l'application. Mais elle ne croit pas pouvoir aller si loin que l'ont proposé M. Destrée ou le gouvernement. Ce dernier veut que la condamnation conditionnelle puisse être prononcée quelle que soit la durée de la peine. Ce serait excessif. La commission estime qu'il suffit d'étendre la condamnation conditionnelle aux peines de moins d'un an.

M. PONCELET (cath.) estime que le juge doit être libre de dire, quand il prononce une condamnation, si elle entraine ou non la déchéance d'un sursis antérieurement accordé.

M. JANSON, ministre de la justice, déclare qu'il n'est d'accord ni avec le comité de législation, ni avec le rapporteur.

— J'estime, dit le ministre, qu'il faut avoir confiance dans les juges. Il faut leur permettre de prononcer la condamnation conditionnelle quelle que soit la durée de la peine. Il faut que les juges puissent faire preuve de beaucoup d'indulgence.

M. DEWINDE. — Mais pas de trop d'indulgence!...

M. JANSON. — Toutes les limites que l'on fixera seront arbitraires. Quand Jules Le Jeune proposa la condamnation conditionnelle, on le traita de révolutionnaire et l'on fit des prédictions effrayantes, auxquelles, d'ailleurs, les événements ne se sont point conformés.

M. JENNISSEN (lib.) se rallie à la manière de voir de MM. Dewinde et Poncelet; il craint les effets d'une extension de la condamnation conditionnelle aux peines de plus d'un an.

— Le juge doit être défendu contre ses entraînements, contre l'éloquence des avocats, contre la bienveillance où peuvent l'incliner, dans les petites villes, ses relations.

M. DESTRÉE (soc.). — Je ne suis pas de cet avis. La limitation apportée par la commission de la justice me paraît superflue. Il ne faut pas craindre les résultats d'un régime de liberté. Le juge doit être libre d'apprécier les innombrables cas qui jouent un grand rôle dans les affaires correctionnelles, toujours diverses et qu'on ne peut ramener à des règles générales.

La suite du débat est renvoyée à une séance ultérieure.

La séance est levée à midi.

Deux employés de banque ont détourné deux millions et demi

Le parquet vient d'ouvrir une enquête au sujet des agissements de deux employés d'une banque de la rue Royale. Cette banque vient de suspendre ses payements.

On s'est aperçu que les deux employés avaient spéculé avec des titres appartenant à la clientèle de la banque. Ils vivaient sur un très grand pied et possédaient une automobile.

Tous deux viennent d'être arrêtés. Ce sont Firmin T..., habitant Hal, et Joseph D..., habitant boulevard Wahis, à Schaerbeek. Tous deux sont entrés dans la voie des aveux.

Un agent tente de maîtriser des chevaux emballés

IL EST BLESSÉ GRIÈVEMENT

Ce matin, vers 11 heures, la charrette d'une brasserie se trouvait en stationnement rue de Ligne, à quelques pas du commissariat, pendant que le conducteur De Laet procédait aux livraisons. Tout à coup les chevaux, effrayés sans doute par le bruit des tramways, prirent le mors aux dents et partirent dans la direction de Sainte-Gudule. Des voyageurs, qui se trouvaient sur la plate-forme du tram, signalèrent, par leurs cris, à un agent qui se trouvait là le passage de l'attelage, qui allait s'engager à toute vitesse rue de la Banque. L'agent, nommé Olbrechts et appartenant à la 4me division, sauta aussitôt sur le siège de la voiture et s'empara des rênes. La forte déclivité de la rue accéléra encore la rapidité de la course, qui devint vertigineuse à la rue Montagne-de-Sion, qui fut franchie en un éclair. L'agent fit des efforts surhumains pour retenir les bêtes emballées qui, au bas de la pente, allèrent se jeter contre un poteau téléphonique avec une grande violence.

L'agent fut projeté de son siège sur le sol. Le devant de charrette fut quelque peu défoncé et le timon brisé net. On releva aussitôt la victime, qui, fortement contusionnée, fut transportée à l'hôpital Saint-Jean.

Il est certain, et tous les témoins confirment cette assertion, que l'acte courageux du policier a réussi à épargner la vie de plusieurs personnes qui passaient au bas de la rue Montagne-de-Sion. Il convient de le féliciter de sa prouesse.

Le "Marienchor" d'Eupen à Bruxelles

LE CONCERT DU SAMEDI 23 JUIN, A LA GRAND'PLACE.

Nous publions ci-dessous le programme du concert qui aura lieu, sous le patronage du *Soir*, à la Grand'Place, samedi 23 juin, à 8 h. 15, à l'occasion du séjour à Bruxelles du « Marienchor » d'Eupen :

1. a) *Salve Regina.* Schubert.
   b) *In Epiphania Domini.* Neumann.
2. a) *Ecce quonodo.* Haendel.
   b) *Vesper.* Beethoven.
3. a) *Schlafwandel.* Hegar.
   b) *Beati Mortui.*
4. *Dominus regnavit.* Mömmer.
5. *Gloria.* Koola.
6. a) *Landsknechtstänachen.* Orlando di Lasso
   b) *Pepita.* Mueller.
7. a) *Vergiss mein nicht.* Panzer.
   b) *Spielman.*
8. *Walkürenlied.* Wildt.

LA PARTICIPATION DU CERCLE ROYAL SAINT-HUBERT

Le Cercle Royal Saint-Hubert (Trompes de Chasse) exécutera, du haut du balcon de la Maison du Roi, quelques-unes de ses plus belles sonneries. En voici d'ailleurs le programme :

1. *Les Honneurs.*
2. *Les Boscary.*
3. *La Châtelaine.*
4. *Le Rallye-les-Charmes.*
5. *Le Rond-Chêne.*
6. *La Reine des Landes.*

RADIO-BELGIQUE DIFFUSERA LE CONCERT

Radio-Belgique a pris des dispositions pour la diffusion de ce concert magnifique, qui marquera dans les annales musicales de la saison.

Nouvelles Judiciaires

Cour d'appel de Bruxelles

AUDIENCE SOLENNELLE

La Cour d'appel se réunira en audience solennelle vendredi prochain, à 2 h. 30, pour désigner ses candidats au siège de président vacant au tribunal de Malines.

LE CRIME DE LA RUE D'OR

De Keyser, l'assassin du garçon de café Malacrida, a comparu ce matin devant la chambre des mises en accusation. Il a été renvoyé devant la Cour d'assises du Brabant et sera vraisemblablement jugé au cours de la prochaine session.

Tribunal correctionnel de Bruxelles

L'ODYSSÉE D'ALPHONSE HERREBOUDT

La chambre du conseil a rendu une ordonnance renvoyant Alphonse Herreboudt, l'éditeur du journal mural « L'Opprimé », devant le tribunal correctionnel, du chef d'escroquerie au préjudice d'une société française d'assurances dont il fut l'agent.

LA BOURSE

BRUXELLES

BRUXELLES, 20 juin, 13 heures 1/4:

TERME. — Les affaires sont un peu plus animées qu'hier, mais, dans tous les cas, les offres continuent à l'emporter sur les achats. Seules les Constantinople, Financière des Caoutchoucs, Russian Oil, priv. Sidro et Tanga débutent en légère avance sur les derniers cours de la veille. Peu après l'ouverture, on constate, de-ci, de-là, quelques dispositions à l'amélioration.

Cours faits de 12 h. 1/2 à 13 heures :

Aljustrel, 590, 2 1/2, 600, 2 1/2, 5, 7 1/2, 10, 2 1/2 : Banque des Colonies, 338; Banque de Paris et des Pays-Bas, 6,230, 40, 30, 40, 50, 65, 60, 50, 40, 30, 25, 20, 30, 40, 25.

Barcelona Traction, 2,060, 75, 70; Brazilian Traction, 1,850, 5, 60, 5, 70, 65, 60, 5; Buenos-Ayres capit., 780, 75, 80, 5, 75, 80; idem divid., 745, 40, 45, 50, 45; Concordia, 332, 1; Constantinople cap., 1,210, 40, 50, 45, 50; idem divid., 1,060, 65, 70, 60; Crégeco, 475, 7 1/2, 80; Electricité de la Seine, 1,160, 55, 60, 5, 60, 55, 60, 55; Financière des Caoutchoucs, 492, 1, 90, 89, 90; Gaz du Nord, 1,750, 5, 60, 5, 55, 50, 5, 50, 45, 40, 35; Héliopolis, 3,180; Industries Chimiques, 825, 20, 7 1/2, 30, 5; Kaiping, 460, 5, 70, 6 1/2, 5, 7 1/2; Kasai, 925, 30, 27 1/2, 5, 30; Lots Congo, 127; Métropolitain Paris, 1,290, 1,300; Mexico Tramw., 1,100, 5, 20; Nitrate Railways, 1,225, 20, 5; Pétrofina, 1,315; Prince-Henri, 2,715, 20; Rand-Mines, 590; Russian Oil, 57; Securities (H. E.), 1,910, 15, 25, 30, 25, 20, 15, 10, 1,900; Semnah, 222, 5, 7, 5, 6, 8; Sosno priv., 2,625, 20; idem ordin., 2,760, 80, 70, 65, 60; Soengel-Lipoet, 1,815, 5; Tanga, 503, 4, 5, 3, 2, 3; Thessalie, 380; Tubize, 2,175, 85, 90, 200, 190, 5, 90, 80.

COMPTANT. — Les affaires sont peu actives et la lourdeur prévaut, par continuation, dans la plupart des compartiments. Voici quelques cours de début de la séance : Rente 3 p. c. 2e série, 65; Restauration nationale, 83.25; Kilo-Moto, 1.045 à 1,050; Banque de commerce, 1.200; Générale de Liége, 1,250; Flandre, 3.000 à 3.400; Italo-Belge, 2.100; Outremer, 10.750 et 10.850; Caisse de report, 14.750, 14.900 et 14.850; Part de réserve, 24.500 et 24.400; Grands Hôtels belges, 1,900; priv. Chemins de fer belges, 628; Léokadi, 1.250 à 1.270; priv. Colombie, 250 et 225; Victoriaux Congo, 725; Bangkok, 2,425; fond. Constantinople, 11.000; fond. Railways et Electricité, 8.650; priv. Distribution Electricité, 1.400; cap. Sofina, 68.000; cap. Electricité de la Dendre, 2.900; ord. Escaut, 9.250; fond. Est de la Belgique, 5,700; Electricité de Rosario, 2.825; fondat. Seraing, 7.300; Entreprise électrique en Pologne, 1.675; fond. Gaz et Electricité du Hainaut, 11.600; capital Lodz, 1.125.

Agricole Sombreffe, 1,600; fond. Industries Chimiques, 9.900, 9.700 et 9.900; Pharmacie Centrale, 195; Secli, nouvelle, 622.50; Socoaf, 990; fond. Min. Grands-Lacs, 3,440 et 3.400; Surongo, 1.435 et 1.440; cap. Socca, 475; Comali, 380; 380; Comindus, 1.005; fond. Minière du Congo Oriental, 1.350; Intercomfina, 865, 860 et 870; 70e Katanga, 2.450; priv. Union Minière, 8.050 et 8.025; fond. Lacours, 1.100; Selange, 900; fond. Filature Dolhain, 825; cap. La No, 400 et 430; Linière Saint-Léonard, 535; ord. Tubize, 2.300; div. Textile Disonaise, Capital Aljustrel, 550; div. Peigrims et Bombeek, 1.525 et 1.500; fond. Chausteur, 350; Cimfina, 675; Carrières Cosyns, 800; Ciments de l'Escaut, 1.275; cap. Merbes-Sprimont, 410; Thirifay, 350; Brasseries de Haecht, 755; cap. Spa-Monopole, 330; fond. André Devrinedt, 3.750; Englebert, 5.600; capital Sicem, 450; fond. St-Sauveur, 3.000; ord. Générale de Sucreries, 1.750; cap. Aciéries de Mons, 700; cap. Basse-Sambre, 1.500; fond. Germain, 900; Ateliers de Trazegnies, 1.650; priv. Cniey, 1.400; Constructions Electriques de Charleroi, 600; cap. Griffin, 640; Moncheret, 600; Piepar, 600; part Fonderies St-Joseph, 950; fondateur Tuyauteries Tréfileries, 2.925; Carabinier, 1.050; Elisabeth, 1.100; Est de Liége, 1.475 et 1.575; Helchteren, 290; capital Limbourg-Meuse, 800; Willem-Sophia, 5.250; Gelsenkirchen, 4.650; Canadian Pacific, 7.675 et 7.650.

PARIS

PARIS, 20 juin, 13 heures 30:

Marché hésitant et lourd; les places étrangères restent en mauvaise tendance et le malaise politique ici détermine des réalisations. Notons cependant une amélioration très nette des valeurs dépendant de Londres. Les rentes françaises perdent à terme un ou deux points. Faiblesse des banques : Banque de France, 24.200 contre 25.000; Banque de Paris, 4.265 contre 4.400; Crédit Lyonnais, 3.800 contre 4.000, etc. Des ventes en valeurs d'électricité : bonne tenue de la Mining et du Rio. Les caoutchoutières sont soutenues; des racheats en De Beers. Mines d'or mieux orientées; des offres en Tubize.

Rente 3 p. c., 73.90; Suez, 19.925; Concordia, 236; Rio-Tinto, 6.300; Financière des Caoutchoucs, 346; De Beers, 1.753; Goldfields, 408; Mexican Eagle, 218; Padang, 859; Pétrofina, 940; Shell Transport, 592; Royal Dutch, 40.300; Tanganyika, 1.565; Terres-Rouges, 592; Wagons-Lits ordinaire, 1.065; Métropolitain, 925.

LONDRES

LONDRES, 30 juin. — OUVERTURE:

Angleterre Consolidé 2 1/2 p. c., 56; Anaconda, 13 1/4; Rio-Tinto, 50 1/4; De Beers Def., 14; Rand Mines, 3 3/8; Sidro, 16; Shell Transport, 4 3/4; Semnah Rubber, 1 1/2; Brazilian Traction, 54 1/2; Mexico Tramways Com., 33; Angola, 18 3/4; Canadian-Pacific, 203; Royal Dutch, 32 1/8; Kuala Lumpur Rubber, 2 1/2; Tanganyika, 2 15/16; British Celanese ord., 90; Barcelona Traction, 58; Belgian loan, 110; Intern Holdings, 220; Kaiping, 2 5/8; Nitrate Railways, 7 3/8; Hydro-Electrique, 51.08.

LES CHANGES

Bruxelles, 20 juin, 13 heures.

Cours officieux :

Paris, 28.12 5/8; Londres, 34.93 1/2; New-York, 7.16; Amsterdam, 288.70.

PARIS, 20 juin, 13 heures 30:

New-York, 25.44; Londres, 124.20; Bruxelles, 355.25.

LONDRES, 30 juin. — OUVERTURE:

Belgique, 34.942; Paris, 124.18; Suisse, 25.312; Amsterdam, 12.0993; Copenhague, 18.203; Stockholm, 18.183; Oslo, 18.321; Italie, 92.86; Madrid, 29.70; Lisbonne, 10.825; Allemagne, 20.422; New-York, 488; Buenos-Ayres, 47.62; Rio-de-Janeiro, 588; Valparaiso, 39.57; Athènes, 37.47; Japon, 1.10 31/32; Montevideo, 5025; Canada, 48.903.

MARCHÉS DU CAOUTCHOUC

LONDRES, 30 juin. — OUVERTURE:

Feuilles fumées : Disponible, 9 3/8; juillet, 9 3/8; juillet-septembre, 9 1/2; octobre-décembre, 9 1/2; janvier-mars, 9 1/4, tous cours acheteurs. Marché soutenu.

MARCHÉ DES MÉTAUX PRÉCIEUX

LONDRES, 19 juin. — Argent en barres, 27 1/8; argent fin disponible, 29 1/4; argent fin à livrer, 29 1/4; or, 84/10 1/4; platine, 17.

MARCHÉS INDUSTRIELS

Bruxelles, 20 juin.

CHARBONS.

Comme il fallait s'y attendre, l'accord est fait sur le principe de la hausse — légère — pour la fourniture des charbons à la Société Nationale des Chemins de fer. On maintient les cotations en menus. On relève en criblés sur la base de 157.50. Conclusion : reconnaissance de la fermeté dont bénéficie en ce moment le marché charbonnier.

Au surplus, il ne fallait pas cette consécration. Il y a les faits.

Certes, on a bien signalé, ces derniers jours, un léger tassement, mais la situation d'ensemble reste bonne. En catégories industrielles, de gros engagements ont été pris à la hausse. En sorte qu'il ne saurait être question de la moindre concession, d'autant plus que l'on ne pourrait songer à réduire le prix de revient, sous prétexte de... baisse des salaires.

En catégories domestiques, la demande est très forte, surtout pour la saison. Les anthraciteux font prime; leurs hausses ne sont pas du tout combattues. Les pays étrangers font de gros achats, à commencer par la France.

En cokes et fines à cokes, situation bonne, par continuation.

Bref, situation stabilisée et favorable. Et, à cette époque de l'année, c'est un gros résultat.

Inutile de dire que les stocks, sans être sur le point d'être épuisés, sont sérieusement entamés. Nous savons quelques firmes qui ont engagé tous leurs dépôts.

A noter aussi que la concurrence étrangère n'est pas excessive. Les cours sont généralement à parité.

MÉTALLURGIE.

Depuis quelques jours, on note un peu de calme, quelque résistance de la part des acheteurs. Est-ce à dire qu'il soit question de faiblesse? Pas du tout. En réalité, c'est la stabilisation qui se fait, sans plus. On voudra bien remarquer que nous avons déjà indiqué combien cette stabilisation était préférable à de nouvelles et trop rapides surenchères. D'autre part, on est toujours dans l'attente de ce que décidera le cartel, dans sa prochaine réunion.

En fontes, pas de modification à signaler. Le marché se stabilise, et il n'est pas du tout question de modifier les cours dans le sens de la baisse.

En demi-produits, il y a de-ci de-là plus d'offres des producteurs.

Les aciers ont des situations assez variables, suivant les ordres en carnet. Malgré tout, on ne réduit ça et là que de fort peu.

Notons une faiblesse en poutrelles. On fait £ 4.18 en P. N. En cornières, les prix varient : parfois une légère baisse pour des gros marchés. La demande du pays réagit dans le sens de la faiblesse. Elle n'est pas toujours suivie.

En tôles, on indique une base de £ 6.8 pour les fortes, et le reste à l'avenant.

En fers, il y a une sorte de faiblesse. On ne dépasse guère £ 5.13. Le pays est plus réfractaire : on va à 97.

En tréfilerie, bonne situation par continuation. Les tarifs en hausse sont maintenus pour l'intérieur sans difficulté.

INDUSTRIES DE LA CONSTRUCTION

Marché ferme en produits divers : briques, chaux, etc. En réfractaires, on note toujours une grande activité de la concurrence.

En ciments, statu quo. Pour le pays, on cote de 175 à 180 francs la tonne.

En verreries, il y a plus de demandes en vitreries mécaniques. Certains indices permettent même d'espérer pas d'activité prochainement en soufflés. Malgré tout, on ne croit pas à une très forte reprise de ce côté.

GRAVE EXPLOSION A MEXICO

DIX-NEUF TUÉS — TRENTE BLESSÉS

Mexico, 20 juin.

Une chaudière a fait explosion dans un établissement de bains situé dans un faubourg de la ville.

Dix-neuf personnes ont été tuées et trente autres blessées. Deux immeubles ont été détruits par l'explosion, dont la violence a été telle que beaucoup de maisons du voisinage ont été lézardées.

AU CAMP DE BEVERLOO

Les Manœuvres du corps de cavalerie

(De notre envoyé spécial)

Bourg-Léopold, 19 juin.

Il serait fastidieux de parler de la manœuvre de ce jour : Guides, lanciers, chasseurs à cheval, cyclistes et artilleurs, malgré le mauvais temps, ont évolué dans la plaine, au nord de la chaussée d'Hechtel et dans les fameuses dunes de Kamert, à la satisfaction du lieutenant général de Longueville.

Demain, mercredi, la journée est réservée pour les concours de tir; ce sera une trêve heureuse, surtout pour les chevaux.

Les manœuvres se continueront les 21 et 22, et samedi, aux cris de : « Vive la classe! »; les rappelés rentreront joyeusement dans leurs foyers.

Le 26, Bruxelles reverra ses beaux guides et ses élégants lanciers, les solides cyclistes étant rentrés, la veille, à la caserne Dailly et à Tervueren.

Parlons un peu de ces derniers, dont certains voudraient voir augmenter le nombre au détriment des cavaliers.

LES DIABLES NOIRS

Chaque division de cavalerie possède un régiment cycliste fort de 400 hommes.

De l'avis de toutes les compétences, ils sont d'une utilité incontestable comme renforcement de feux pour la cavalerie, dont ils diminuent cependant la mobilité.

Ne dites pas cela à nos « Diables noirs », dont les exploits de leurs aînés de la campagne 1914-1918 sont légendaires; ils vous rient au nez!

— Nous passons partout, Monsieur, au besoin avec notre machine sur le dos... Et sur la route, nous battons le cheval!

Et le jovial Wallon d'ajouter :

— Nous sommes venus de Namur au camp, soit 97 kilomètres, en une étape, sans un traînard. Allez voir les écuries du 2e chasseurs à cheval, venu, lui, en deux étapes, et vous verrez si notre cheval d'acier n'est pas supérieur! Notre moteur, Monsieur, est à beefsteacks et à tartines; l'autre est à l'avoine et à la paille! Et quand l'ennemi est là, on f... la bicyclette dans le fossé et, à plat-ventre, on tire dessus. Le cavalier est aussi à plat-ventre, mais c'est parce que son cheval a été tué...

Nous arrêtons, par un cigare, le flot de paroles de notre interlocuteur, en prenant soin de ne pas prendre position dans le débat. Pensez donc, ce matin, un lancier nous a prétendu que son régiment valait mieux que les guides, en donnant la victoire d'Haelen comme référence, tandis qu'un chasseur à cheval nous parlait du « Reigersvliet ». Dans toutes les armées du monde, pour un soldat, son régiment est le plus beau et le plus vaillant.

Politiciens, ne touchez pas à l'esprit de corps!

LE CAMION-AUTOMOBILE

On cite volontiers l'idée géniale de Galiéni, lançant au début de septembre 1914, au moyen de taxis parisiens, la 6e armée française dans le flanc droit de l'armée de von Kluck et gagnant la bataille de l'Ourcq.

Pourquoi ne pas remplacer la cavalerie par le camion-automobile? Le camion, comme le cycliste, est lié à la route. La troupe transportée ne peut, quand elle roule, ni s'éclairer, ni se couvrir; elle court à la surprise! Obligée à débarquer assez loin du champ de bataille, à cause de la vulnérabilité de la colonne automobile, la troupe transportée court le risque d'une entrée tardive en ligne.

Un brillant colonel nous disait : « La cavalerie peut seule boucher, en ordre tactique, une brèche dans le front. » Le corps de cavalerie doit comporter trois éléments qui sont dans l'ordre des valeurs : 1) le cheval; 2) le cycle; 3) le camion-automobile.

FAUT-IL SUPPRIMER LA CAVALERIE?

Nous avons impartialement présenté au début de notre reportage, le pour et le contre; pour être complet, il eût fallu parler de l'avion; mais notre rôle n'est pas de trancher un conflit d'armes. En Allemagne, il y a 18 régiments de cavalerie pour 21 régiments d'infanterie. On nous a affirmé que rien que dans le cercle de Clèves, il existe 4.000 cavaliers civils, s'exerçant régulièrement et que les trois divisions allemandes se détripleraient à la mobilisation.

La France a 45 régiments de cavalerie pour 96 d'infanterie.

L'Angleterre possède encore 13 régiments de cavalerie pour 30 d'infanterie.

Chez nous, il y a 6 régiments de cavalerie pour 18 d'infanterie.

Conservons donc le peu de troupes mobiles que nous avons. Supprimons tout le charroi hippomobile; remplaçons par une bicyclette la monture de certains gradés, et motorisons l'artillerie.

« C'est par centaines, nous disait un officier d'état-major, que des chevaux pourraient être supprimés; mais il faut donner à nos escadrons de découverte des chevaux jeunes et non des « bicards » de dix-neuf ans et plus!

. . . . . .

Que tous ceux — grands et petits — qui pendant son court séjour, dans la morne plaine, facilitèrent la mission de l'envoyé du *Soir*, veuillent bien trouver ici l'expression de sa gratitude.

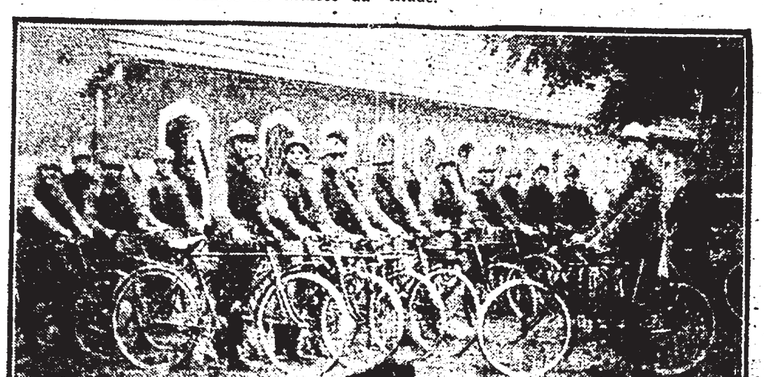

Un groupe d[illegible]les noirs ».

CYCLISME

LE 22me TOUR DE FRANCE

Troisième étape : CHERBOURG-DINAN (199 km)

VICTOIRE DU BELGE REBRY

LE CLASSEMENT

Voici le classement de l'étape: 1. GASTON REBRY (Belge), en 6 h. 29 m. 17 sec.; 2. Frantz, même temps; 3. Dewaele, en 6 h. 30 m. 21 s.; 4. Vervaecke, en 6 h. 32 m. 32 s.; 5. Leducq, en 6 h. 32 m. 27 s.; 6. Verhaegen, en 6 h. 32 m. 38 s.; 7. Watson, en 6 h. 39 m. 8 s.; 8. Oppermann, même temps.

10. Van de Castele, 6 h. 43 m. 14 s.; 11. Mauclair, 6 h. 44 m. 33 s.; 12. Mertens, même temps; 13. Fontan, 6 h. 47 m. 23 s.; 14. Cardona, même temps; 15. Hector Martin, 6 h. 49 m. 17 s.; 16. Godinat, 6 h. 49 m. 40 s.; 17. A. Magne, même temps; 18. Morineau; 19. M. Bidot; 20. J. Bidot; 21. Alancourt; 22. Huot; 23. P. Magne; 24. Bouillet, tous même temps; 25. Neuhart, 6 h. 54 m. 32 s.; 26. Tailleu, 6 h. 54 m. 44 s.; 27. Otaa, 6 h. 55 m. 13 s.; 28. Calmette, même temps; 29. Mouveroux, 6 h. 55 m. 30 s.; 30. Hemelsoet, 7 h. 5 s. 55 s.

30. Grégoire (1-0 touriste routier et régional), 6 h. 58 m. 26 s.; 31. H. Denis, même temps; 32. Delbart, même temps; 33. Guerouit, m. t.; 34. Lebas, m. t.; 35. Guillemer, m. t.; 36. Colleu, 7 h. 01 m. 55 s.; 37. Menta, 7 h. 02 m. 03 s.; 38. Denamure, 7 h. 06 m. 15 s.; 39. Lerme, même temps; 40. Fave, m. t.; 41. P. Denis, m. t.; 42. Goubert, m. t.; 43. Archambault, m. t.; 44. Cyprien, m. t.; 45. Helsoet, 7 h. 06 m. 55 s.; 46. Bainbridge, 7 h. 08 m. 19 s.; 47. Louesse, 7 h. 08 m. 55 s.; 48. Delannoy, même temps; 49. Lenteri, 7 h. 09 m. 22 s.; 50. Martinetto, 7 h. 09 m. 26 s.

51. Van Wirtz, même temps; 52. Cerutti, 7 h. 09 m. 34 s.; 53. Hendrick, m. t.; 54. Brugère, m. t.; 55. Baumans, m. t.; 56. Filliat, 7 h. 10 m. 39 s.; 57. Masson, 7 h. 10 m. 47 s.; 58. Geldhof, 7 h. 14 m. 29 s.; 59. Verschueren, m. t.; 60. Decorte, m. t.; 61. Baud, 7 h. 1o m. 37 s.; 62. Halittre, m. t.; 63. Piccarde, m. t.; 64. Fayolle, 7 h. 16 m. 07 s.; 65. Zaninetti, 7 h. 13 m. 37 s.; 66. Boissel, 7 h. 19 m. 34 s.; 67. Righetti, 7 h. 19 m. 34 s.; 68. Arnoult, m. t.; 69. Dumont, m. t.; 70. Touzard, même temps;

71. Valere, même temps; 72. Moulet, m. t.; 73. Berardi, 7 h. 20 m. 15 s.; 74. Lange, même temps; 75. François Henri, m. t.; 76. Tordens, 7 h. 23 m. 25 s.; 77. Rich, même temps; 78. Lox, m. t.; 79. Bavini, m. t.; 80. Colle, m. t.; 81. Baliffi, m. t.; 82. Gottrand, m. t.; 83. Lœw, Charles, m. t.; 84. Ampurias, m. t.; 85. Leroy, m. t.; 86. Martinet, m. t.; 87. Thomas Henri, 7 h. 24 m. 8 s.; 88. Della-Fina Mario, m. t.; 89. Poillot Marcel, m. t.; 90. Crepin Rene, m. t.; 91. Georges Petit, m. t.; 92. Wendels René, 7 h. 24 m. 25 s.; 93. Wybon David, 7 h. 24 m. 47 s.; 94. Charton Pierre, 7 h. 25 m. 3 s.; 95. Carrara Vincent, 7 h. 25 m. 23 s.; 96. Corbière Gaston, 7 h. 25 m. 49 s.; 97. Persin Edouard, 7 h. 25 m. 55 s.; 98. Cento Charles, 7 h. 2 6m. 48 s.; 99. Gillard Jules, 7 h. 26 m. 48 s.; 100. Dupau Raphaël, 7 h. 27 m. 57 s.; 101. Laval Lucien, 7 h. 28 m. 26 s.; 102. Normand Joseph, 7 h. 29 m. 20 s.; 103. Grujon Julien, 7 h. 29 m. 20 s.; 104. Ropartz Yves, 7 h. 33 m. 25 s.; 105. Garcia Gabriel, 7 h. 34 m. 8 s.; 106. Nempon, Jules, 7